

Subventions du MEER

A maintes reprises, j'ai téléphoné au bureau de l'ancien ministre responsable du MEER pour obtenir des renseignements auprès de son chef de cabinet. Mais tout cela est du domaine du passé. Comme le ministre est parti, il est inutile de rappeler ces choses. Le ministre a refusé de répondre à mes appels. Est-ce là de la collaboration? Nous avons vraiment besoin d'une loi sur la liberté d'information que nous pourrions invoquer pour obtenir des renseignements. Car cette information nous permettrait de poursuivre nos efforts. Nous ne travaillons pas dans notre propre intérêt; nous travaillons pour nos commettants et, dans le cas qui nous intéresse, pour ceux d'autres régions, car ce sont ceux-là qui iraient livrer leurs produits à l'usine en question.

La situation actuelle laisse beaucoup à désirer. Il existe une usine CSP à Nipawin. L'établissement dessert la région avoisinante, mais il reste que beaucoup d'agriculteurs doivent se rendre à Saskatoon ou à Lloydminster, à 300 milles de là, tout près de la frontière entre la Saskatchewan et l'Alberta. Je crois qu'une meilleure solution s'impose donc.

Cargill Grain a présenté cette demande, se rendant compte que le MEER avait accordé une subvention semblable à la CSP à Harrowby, au Manitoba. Dans ce cas-là, les subventions fédérales-provinciales se sont élevées à environ 5.8 millions. Le fait qu'on accorde une subvention à la CSP et non à la Cargill crée naturellement une concurrence injuste.

D'aucuns croient que la seule solution est d'avoir recours au syndicat. C'est une excellente chose. A mon avis, le producteur peut expédier ses céréales à l'endroit qu'il préfère. S'il est satisfait du syndicat, fort bien. Si la Cargill ne lui donne pas un service satisfaisant, il peut s'abstenir de traiter avec cette société qui devra fermer ses portes. Toutefois, la société Cargill est maintenant disposée à consacrer la somme de 25 millions à cette usine et j'aimerais qu'elle soit construite.

Au cours d'un échange de propos que j'ai eu avec le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), ce dernier a déclaré que la Cargill Grain avait présenté une demande. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi la demande avait été rejetée. Il m'a répondu qu'étant une multinationale, la société Cargill Grain avait de nombreuses ressources à sa disposition, mais il a ajouté ensuite qu'il avait assisté à l'ouverture d'un entrepôt à Québec pour la construction duquel la Cargill Grain avait obtenu une subvention.

M. Benjamin: Il a eu tort dans ce cas-là aussi.

M. Korchinski: Il y a quelque chose d'illogique là-dedans. La société Cargill Grain est une multinationale et je suis persuadé qu'elle peut tenir le coup si la concurrence est loyale; mais voilà, celle-ci n'est pas loyale. Il semble juste d'accorder une subvention au Québec. Je ne le conteste pas, car le besoin existait probablement. Toutefois, le besoin d'une huilerie existe tout autant à Melfort, en Saskatchewan.

Le cabinet du ministre a certainement dû être informé par quelqu'un à cette époque. Je sais que le maire de Melfort appuie ce projet. La Chambre de commerce aussi, de même que les municipalités rurales de Star City, de Porcupine Plains et plusieurs autres, je crois. Je sais que la municipalité de Nipawin a adopté une résolution à l'appui de ce projet. Les membres de ce conseil représentent les agriculteurs de la région. La CSP est installée à Nipawin même et elle ne s'oppose pas au projet. Les agriculteurs veulent avoir le choix. J'ai reçu des appels de la région de Nipawin qui m'ont appris

que la Cargill Grain offrait \$14 de plus la tonne. Je ne comparerai pas les mérites des sociétés Cargill et CSP, mais j'estime que les producteurs devraient pouvoir livrer leurs céréales à la société de leur choix.

Une autre fois, j'ai communiqué avec le ministre de l'Expansion économique régionale, qui s'occupe des demandes comme celle-là, et il m'a dit que des représentants de la société Cargill Grain s'étaient adressées à lui peu après son entrée en fonction et qu'il était en train d'examiner certains faits. Le 23 mars, il m'a dit au cours d'une réunion du comité que des représentants de la société Cargill Grain lui en avaient parlé plusieurs semaines auparavant. Nous arrivons à la fin de mai. Plusieurs mois se sont écoulés. Le ministre a sûrement dû avoir le temps d'examiner le problème et de prendre une décision. Il y a quelques minutes à peine, j'ai appris en téléphonant à son bureau que la décision n'avait pas été renversée. Je ne sais pas très bien ce que cela veut dire. Le ministère n'a pas pris de décision ni dans un sens ni dans l'autre, mais celle-ci n'a pas été renversée! Cela veut dire que le ministère tergiverse ou qu'il laisse faire les choses.

Sans doute le ministre a-t-il des raisons qu'il ne m'a pas communiquées, mais j'estime qu'il faudrait bien savoir sur quoi son prédécesseur a fondé sa décision. J'ai dit que des appuis venaient de plusieurs régions. Je voudrais savoir qui s'est opposé à cette demande. Est-ce la société CSP? Est-ce les syndicats, qui sont des concurrents? Est-ce les syndicats agricoles? Est-ce les agriculteurs qui ne voulaient pas entendre parler de la société Cargill Grain? Est-ce les municipalités rurales? Est-ce l'ancien gouvernement NPD de la Saskatchewan?

Voici ce que le ministre de l'Agriculture m'a dit au comité permanent de l'Agriculture:

Le projet Cargill... n'a pas encore reçu l'approbation du gouvernement de la Saskatchewan; c'est une des raisons principales pour lesquelles je ne l'ai jamais approuvé... et le gouvernement de la Saskatchewan nous a donné une réaction très peu enthousiaste.

Il s'agit de l'ancien gouvernement de la Saskatchewan.

M. Angus: Le gouvernement actuel aussi.

M. Korchinski: Il ajouta ceci:

Il s'y est opposé assez mollement, et nous avons demandé qu'il formule son opposition par écrit. Nous avons échangé une lettre ou deux à ce sujet. Je ne connais pas la position actuelle du gouvernement de la Saskatchewan, mais il est certain qu'à un moment donné il n'appuyait pas le projet.

Je voudrais savoir d'où venait cette opposition. Je sais qu'il y avait de l'opposition. C'est évident. J'ai lu dans les journaux des articles défavorables à ce projet, écrits par des néo-démocrates en vue. J'ai une copie de ces articles. Le ministère accorde-t-il des subventions aux projets coopératifs et socialistes et à personne d'autre? Est-ce l'attitude qu'il adopte systématiquement? Nous nous sommes débarrassés d'un gouvernement socialiste en Saskatchewan, mais il reste un gouvernement socialiste à Ottawa. Il penche vers le communisme, car il a déjà dépassé le stade du socialisme. Il n'en est plus à ses premiers balbutiements. Il a grandi et il nationalise un secteur après l'autre, au lieu de les encourager.

Il faut absolument que je tire cette affaire au clair. J'ai appelé la société Cargill Grain et demandé si elle maintenait son projet. On m'a répondu négativement sous prétexte que c'est de la concurrence déloyale. Par conséquent, la société Cargill abandonnera son projet. Il y a quelque chose qui ne va